

## LA GRANDE TRAVERSÉE DU JURA

La Grande Traversée du Jura pédestre, une merveilleuse façon de partir à la découverte d'un territoire où la douceur des combes enherbées laisse bientôt la place au relief plus rude de la haute chaîne, où au vert tendre des pâturage répond la parure sombre des hautes joux, où la rencontre avec les animaux sauvages n'exclut pas la rencontre avec les hommes.

Nos premiers pas nous font de suite plonger dans l'histoire de cette merveilleuse contrée. Nous cheminons entre tourbières et lacs avant de nous élancer à la conquête du Risoux, belle forêt d'altitude et sanctuaire de grands oiseaux emblématiques que nous ne manquons pas d'évoquer :les Tétras.

Nous sommes au cœur du Parc Naturel Régional du Haut Jura. Chaque étape et chaque bâisse est un voyage dans le temps, une histoire qui s'annonce... Pâturages ouverts alternent avec portions forestières. De grandes et belles étapes de montagne sur les plus hauts sommets du Jura, Crêt de la neige, Reculet s'enchaînent facilement. C'est un grand cours de géologie que nous vivons en direct

 Région	Préalpes
 Activité	Voyage sur mesure
 Durée	6 jours
 Code	TJURA-LIB
 Prix	A partir de 645 €
 Niveau	3/5
 Confort	3/5

# PROGRAMME

## 📍 Jour 1 La Chapelle des bois - les Rousses

Accueil dans la commune de La Chapelle des Bois. Nos premiers pas nous font de suite plonger dans l'histoire de nos contrées. C'est en passant par le cimetière des pestiférés que nous débuterons notre périple, la suite sera plus bucolique, nous cheminerons entre tourbières et lacs avant de nous élancer à la conquête du Risoux, belle forêt d'altitude et sanctuaire de grands oiseaux emblématiques que nous ne manquerons pas d'évoquer :les Tétras. Descente sur la commune des Rousses où nous ferons étape.

Dénivelé plus : 623 mètres - Dénivelé moins : 667 mètres - Nb d'heures de marche : 6 h 30 - Altitude max : 1277 mètres - Hébergement : Gîte.

## 📍 Jour 2 Lajoux par le crêt Pela 1495m

Etape entre forêt, pré-bois et combes, La palette des verts est déclinée dans ses moindres nuances. Notre sommet du jour, le crêt Pela 1495 m a du mal à se dégager d'une végétation pour le moins exubérante : la mégaphorbiaie. Le rose des épilobes, l'outremer des aconits, la pourpre du lys martagon éclairent la joux. Le cri du pic noir, seigneur de ces bois nous accompagne une dernière fois avant que nous nous engagions dans la combe à la chèvre. On peu le dire maintenant, nous sommes plutôt chanceux car nous venons de sortir sans dommage de la fameuse forêt du Massacre qui vit 1000 mercenaires Italiens se faire tailler en pièces par les Hauts savoyards. Ses faits se déroulaient en 1535. Etape à Lajoux, nous sommes au cœur du Parc Naturel Régional du Haut Jura.

Dénivelé plus : 975 mètres - Dénivelé moins : 850 mètres - Nb d'heures de marche : 8 - Altitude max : 1492 mètres - Hébergement : Gîte.

## 📍 Jour 3 la Pesse par les pâturages et les forêts

Si le premier coup d'œil sur ce territoire nous laisse un sentiment de naturel, une seconde lecture nous montre ce qu'il doit aux montagnons, ces habitants qui par leurs pratiques n'ont pas manqué modeler le moindre espace. Chaque bâtie est un voyage dans le temps, une histoire qui s'annonce... Panoramiques grandioses sur la haute chaîne que nous aborderons dès demain. Pâturages ouverts alternent avec portions forestières, pré-bois, micro-reliefs... Nous finirons notre journée à la Pesse (encore un toponyme qui évoque la forêt : une pesse est un épicea).

Dénivelé plus : 738 mètres - Dénivelé moins : 594 mètres - Nb d'heures de marche : 7 - Altitude max : 1363 mètres - Hébergement : Gîte.

## 📍 Jour 4 Lélex par les estives

Etape de transition entre un territoire habité tout au long de l'année et la haute chaîne que les hommes fréquentaient pendant la seule période estivale. Au mieux quelques mois par an, la belle saison pendant laquelle bêtes et hommes montent... profiter de la bonne herbe. De cet endroit magique ils rapporteront outre de belles couleurs, des fromages d'exception qui ont contribué à faire la renommée et la richesse du territoire. Mais attention, la haute chaîne est un territoire qui se mérite : la pente est raide quant au temps, un dicton dit qu'il peut neiger ici tous les mois de l'année; La preuve, la haut il existe des trous à neige dans laquelle cette dernière se conserve en permanence.

Dénivelé plus : 373 mètres - Dénivelé moins : 703 mètres - Nb d'heures de marche : 5 - Altitude max : 1435 mètres - Hébergement : Gîte ou refuge

## 📍 Jour 5 Lèlex - Menthières par le crêt de la neige

Une grande et belle étape de montagne sur les plus hauts sommets du Jura, Crêt de la neige, Reculet s'enchaînent facilement pour les randonneurs aguerris que nous sommes. C'est un grand cours de géomorphologie que nous vivons en direct. Cette poussée des alpes que nous voyons là derrière nous si proche, ce glissement puis ces chevauchements des calcaires, enfin cette lente érosion des glaciers que suit la dynamique de reconquête d'une végétation unique.

Dénivelé plus : 1200 mètres - Dénivelé moins : 1016 mètres - Nb d'heures de marche : 7- Altitude max : 1703 mètres- Hébergement : Chambre d'hôtes.

## 📍 Jour 6 Grand Crêt d'Eau par la vallée de la Valserine, retour à La Chapelle des bois

Grande descente vers la vallée de la Valserine. Dernier sommet le Grand Crêt d'Eau, derniers lacets, derniers regards sur le massif , dernières curiosités que ces pertes de la Valserine avant d'atteindre le terminus de cette belle balade, la ville de Bellegarde. Une navette nous ramènera à Chapelle des Bois, dernière étape.

Dénivelé plus : 664 mètres - Dénivelé moins : 1300 mètres - Nb d'heures de marche : 7 h 30 - Altitude max : 1613 mètres

Vous devez être capable de suivre un itinéraire en vous servant d'une carte, d'un topoguide rédigé par nos soins et des indices sur le terrain. Vous n'empruntez pas toujours des itinéraires balisés. Les horaires ont été calculés pour un rythme de 300 mètres de dénivelée à l'heure en montée, 500 mètres à l'heure en descente et 4 km à l'heure sur le plat, afin de pouvoir comparer les différentes randonnées avec la même base. Ils ne concernent que la marche effective, tous les temps de repas, de pause ou de contemplation sont à ajouter.

## PÉRIODE & BUDGET

### Quand voyager ?

La meilleure période pour voyager est la suivante :



### Prix

Base 2 personnes : 690 EUR / personne

Base 4 à 6 personnes : 645 EUR / personne

Ce budget est indiqué par personne, selon disponibilité. Votre agent local vous fera parvenir un devis personnalisé avec le prix exact. En effet, ce dernier peut varier en fonction de plusieurs éléments (disponibilité, niveaux de prestations, période, nb de participants, délai de réservation et bien d'autres encore).

### Le prix comprend

- L'hébergement en demi-pension.
- La fourniture d'un dossier de randonnée complet.
- Les transferts
- Le prêt des cartes IGN et la fourniture du descriptif.
- Le transport des bagages à chaque étape.

### Le prix ne comprend pas

- Tout ce qui n'est pas dans "Le prix comprend".
- Les assurances

A payer sur place :

- Les repas de midi (sauf pension complète).
- Le vin pendant les repas.
- Les boissons et dépenses personnelles.
- Les éventuelles visites.

### Conditions de paiement et d'annulation

#### Inscription

L'inscription à l'une de nos activités ou voyage implique l'acceptation des conditions générales de vente. Chaque client doit remplir un bulletin d'inscription. L'inscription n'est acceptée qu'avec le versement d'un acompte représentant 35% du montant total du voyage et dans la mesure des places disponibles. Si l'inscription se fait à moins de 35 jours du départ, le prix total du voyage devra être réglé dès l'inscription. Vous pouvez effectuer votre paiement par virement bancaire (SWIFT/IBAN) ou par carte bleue directement sur le site (à paraître prochainement). Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail dans les plus brefs délais.

#### Facturation

Une fois votre réservation enregistrée, nous vous envoyons par mail votre facture. Le solde doit nous parvenir au moins 35 jours avant votre date d'arrivée. Si le solde du voyage ne nous est pas parvenu dans ces délais, Altaï France se réserve le droit d'annuler la réservation sans indemnité.

#### Annulation

##### Annulation de votre part:

Si, pour quelque raison que ce soit, vous devez annuler votre voyage, les sommes que vous avez versées vous seront remboursées sous réserve des retenues suivantes :

Vous devez nous faire connaître votre décision d'annulation par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception, et c'est la date de réception de ce courrier qui déterminera la date de votre annulation.

Si vous annulez votre voyage, pour quelque raison que ce soit, les sommes que vous avez versées vous seront remboursées sous réserve des retenues suivantes :

Si votre annulation a lieu :

- Plus de 31 jours avant le départ: 30% du montant total du dossier (hors assurance).
- De 30 à 21 jours : 40 % du montant total du voyage (hors assurance).
- De 20 à 14 jours avant la date du départ : 50% du montant total du dossier (hors assurance).
- De 13 à 7 jours avant la date du départ : 75% du montant total du dossier (hors assurance).
- A moins de 7 jours avant la date du départ : 100% du montant total du dossier (hors assurance).

Cas particuliers, quelle que soit la date d'annulation ou de modification de contrat : ces frais s'ajoutent au barème ci-dessus :

- Frais fixes terrestres : les frais engagés tôt pour des réservations fermes vous seront facturés en cas d'annulation (réservations de certains refuges par exemple)
- Frais d'assurance et d'inscription : quelque soit l'assurance souscrite, le montant de l'assurance et les frais d'inscription sont dus et ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement. Si vous avez souscrit une assurance multirisques, les sommes retenues vous seront remboursées par l'assurance dans certains cas (notamment maladie, accident, décès, etc.).

L'assurance multirisque entre en vigueur dès le jour de votre inscription et de l'achat de votre assurance.

### **Annulation de notre part:**

Altaï France peut être amené à annuler sans frais un départ:

- faute de l'atteinte du nombre minimum de participants pour garantir le départ.
- en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables liées aux conditions de la montagne et notamment pour des raisons liées au maintien de la sécurité des clients,

Dans ce dernier cas, Altaï France proposera des solutions de remplacement. Dans le cas aucune solution de remplacement n'est possible, Altaï France remboursera au client les prestations non réalisées sans que celui-ci puisse prétendre à quelconque autre indemnité.

Vous serez informé de l'annulation dans les meilleurs délais et au plus tard :

- 30 jours avant la date prévue pour un voyage liberté ou exclusif ;
- 20 jours avant la date de départ pour les voyages devant réunir un nombre minimum de participants et dont la durée dépasse 6 jours;
- 7 jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages dont la durée est de 2 à 6 jours ;
- 48 heures avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages dont la durée ne dépasse pas 2 jours.

En cas d'annulation totale ou partielle du séjour par Altaï France imposée par des éléments mettant en cause la sécurité des clients (mauvaises conditions météo en montagne entre autre), Altaï France remboursera au client les prestations non réalisées sans que celui-ci puisse prétendre à quelconque autre indemnité.

Pour des raisons de sécurité et pour garantir un niveau homogène correspondant à celui annoncé, l'encadrement et l'organisation se réservent le droit d'interrompre votre participation si votre niveau technique et ou votre forme physique ne correspondent pas à ceux requis. En aucun cas cette interruption ne pourra donner lieu à un remboursement ou à un versement d'indemnités.

### **Modification du contrat**

En cas de modification d'un voyage par le client entraînant des frais pour Altaï France, ces frais seront à la charge du client. Dans tous les cas, toute modification fera l'objet d'un écrit. Altaï France pourrait modifier des éléments au contrat de voyage si des événements extérieurs à notre volonté s'imposaient, nos clients en seraient informés par écrit dans les plus brefs délais.

### **Prix et révision des prix**

Pour les voyages en groupe, les prix figurant sur le site internet ont été calculés et sont valables pour le nombre indiqué de participants pour chaque voyage. Les tarifs sont confirmés lors de l'inscription. Si le nombre de participants est inférieur, un supplément petit groupe peut être appliquéd. Pour tous les séjours ou programmes, nous mentionnons le prix par personne,

valable à partir d'un certain nombre de participants, et nous détaillons les prestations incluses et non incluses de ce prix. Toute modification des taux de change, des prix des différents éléments composant un voyage et en particulier le prix des carburants peut entraîner un réajustement du prix.

### **Cession du contrat**

En cas de cession du contrat par le client à un cessionnaire, les conditions de modification et d'annulation s'appliquent.

### **Assurance**

---

Nous vous invitons à souscrire une assurance avant votre départ garantissant les activités pratiquées avec Altaï France. Le détail des assurances proposées est disponible sur cette page:

<https://france.altaibasecamp.com/fr/assurance>

Dans le cas où vous ne souscrivez pas à l'une de nos assurances, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer par mail les informations de votre contrat d'assurance (nom de la compagnie, nom du contrat, n° de police d'assurance, n° de téléphone) et d'emporter ces informations avec vous lors de votre séjour.

## INFOS PRATIQUES

### ***Encadrement***

Séjour sans accompagnateur avec roadbook (remis avant votre départ).

Votre roadbook est composé :

- d'un descriptif jour/jour
- de vouchers pour les hébergements
- de copies de carte pour les journées de randonnée.

### ***Alimentation***

ALIMENTATION :

Repas :

- Les pique-niques du midi sont pris dans les différents lieux de passages : refuges, gîte
- Les petits déjeuners et les repas du soir sont servis dans les lieux d'hébergement.
- Pensez à prévoir des vivres de courses selon vos goûts avant le départ : barres de céréales, barres chocolatées, fruits secs.

Boissons :

Les boissons personnelles ne sont pas comprises dans le prix du séjour : pensez à prendre de la monnaie pour les cafés, jus de fruits, bières ou coca durant les haltes...bien souvent les refuges n'ont pas de machine à carte bleue !

### ***Hébergement***

Les coordonnées des hébergements vous seront fournies avec votre dossier de randonnée.

Les chambres ne sont pas disponibles avant 16 heures.

Formule gîte d'étape La formule de base de cette randonnée en liberté est en chambre double (occupée par 2 personnes) en demi-pension (repas du soir + nuit + petit déjeuner). Les lits sont équipés de couettes ou de couvertures.

### ***Déplacement et portage***

Rendez-vous : 9h00 à LA CHAPELLE DES BOIS .Où nous pouvons laisser les voitures pour la semaine.

Accès : en train: Gare de Frasne pas de service bus entre Frasne et la Chapelle des bois, ou Pontarlier et la Chapelle des Bois.Taxis à Pontarlier: TAXI GROS Gilbert 18bi rue Louis Pergaud 25300 PONTARLIER

Pour les arrivées TGV, taxis sur réservation uniquement. TAXI VIOLETTE 19 rue du docteur Grenier 25300 PONTARLIER

En voiture:

Depuis Paris prendre la A6 direction Dijon, continuer sur A31 direction Besançon, puis A36 direction Grenoble à suivre A39 puis A391 en direction de Lausanne, suivre la N83 traverser Poligny puis continuer sur N5 par les communes de Ardon-Syam-Fort de Plasne-St Laurent en grand Vaux-La Chapelle des Bois.

Depuis Marseille: autoroute A7 jusqu'à Lyon, prendre sortie en direction N383/E70/Grenoble/Chambéry/Bourg/Genève, puis A42 et A40 en direction de Milan/Genève/Oyonnax, prendre la sortie 8 St martin en Fresne pour rejoindre A404 direction Oyonnax/Nantua; au rond point "carrefour du point b" prendre la 3ème sortie sur D31 puis la D436 direction St Claude; puis D437 direction Villard sur Bienne; prendre D126 direction Morbier; continuer sur D26, à Morbier prendre N5 jusqu'à Combe froide; puis sur D18a "route de la haute combe", à "Les Mortes" prendre D46 direction La Chapelle des Bois.

Dispersion : vendredi, en fin de journée à la Chapelle des Bois.

### ***Faouinement indispensable***

## Équipement indispensable

En randonnée le principe des 3 couches reste l'équipement conseillé pour votre confort et votre sécurité :

- un tee-shirt à manches courtes en matière respirante (fibre creuse) ou un tee-shirt à manches longues en matière respirante
- une veste en fourrure polaire
- une veste coupe-vent imperméable et respirante (type gore-tex)

En fonction de la météo et de l'effort, vous pourrez toujours choisir le concept le plus efficace. En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids, ou lors des pauses en altitude, la veste polaire est un complément indispensable sous la veste coupe-vent.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements et vous refroidi lors des pauses.

L'équipement vestimentaire conseillé pour randonner :

- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type Vibram (penser à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Chaussures basses déconseillées à partir des séjours de niveau 3 chaussures)
- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 bonnet ou tour de cou multifonction type BUFF® et 1 paire de gants léger pour se protéger du froid en altitude
- 2 tee-shirts manches courtes adaptés à l'effort (en matière respirante)
- 1 sous-pull à manches longues également adapté à l'effort
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche si possible (type gore-tex ou équivalent)
- 1 cape de pluie ou une housse de protection du sac à dos pour le mauvais temps (souvent intégrée dans les sac)
- 1 pantalon de trekking ample
- 1 short ou bermuda adapté à la marche
- 1 paires de chaussettes de randonnée, hautes adaptées à la marche

## Matériel

- Une petite lampe de poche(avec piles de rechange)
- Bâtons de marche télescopiques (conseillés)
- Une gourde ou camel-back de 1.5l
- Un couteau de poche
- Un tupperware individuel en plastique, pour les salades de midi + couverts et gobelet.
- Crème de protection solaire (peau et lèvres),
- Papier-toilette + briquet (pour le brûler ).
- Facultatif : appareil photo, jumelles ...

Attention : la montagne est capricieuse et soudaine. Nous avons essayé de penser à toutes les différentes situations climatiques que celle ci peut nous offrir. Cette liste d'équipement, vous permettra de vous adapter, agréablement aux débordements d'humeur de dame montagne !

## Bagages

Un transfert est organisé par nos soins le Jour 2 à 9 h précises. Merci d'être ponctuels.

Tous les autres trajets sont effectués à pied. Nous vous demandons d'avoir un bagage par personne pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le poids ne dépasse pas 10 kg. Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, etc...), que la place dans les véhicules est limitée et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Si vous faites partie d'un groupe, nous vous demandons d'indiquer sur vos étiquettes bagages le Nom de la personne responsable de ce groupe (personne qui a réservé la randonnée).

Vous prévoirez 2 sacs:

- Un sac de voyage contenant vos affaires personnelles de la semaine.
- Un petit sac à dos (35 à 40L idéalement) qui contiendra les affaires de la journée: gourde, appareil photo, cape de pluie,

vêtements chauds et pique-niques de midi.

## Pharmacie

---

Il est recommandé de constituer votre propre trousse à pharmacie : crème solaire hydratante corps et lèvres, élastoplast et ciseaux, vitamines C, collyre, doliprane et/ou aspirine, antidiarrhéique et antiseptique intestinal (imodium, intetrix), pommade cicatrisante et antiseptique local, antibiotique courant ( facultatif). Pensez également à votre traitement en cours.

Avant votre départ il est important d'avoir une condition physique en accord avec l'activité envisagée. La pratique régulière d'un sport d'endurance est obligatoire pour les activités en montagne. Ce sport peut être le jogging, le vélo, la natation ou la marche sportive.

Si vous n'êtes pas du tout entraîné il sera difficile d'envisager une activité en montagne sans prendre le risque d'être confronté à de trop grandes difficultés physiques qui vous pénaliserait ainsi que le groupe. Un sport d'endurance est obligatoire pour pouvoir profiter au maximum de ce circuit. Trois mois avant le départ prévoyez de faire si possible 2 à 3 séances de sport d'endurance d'une heure minimum par semaine et une randonnée durant le week-end d'au moins 5 heures avec un dénivelé de 300m/heure. Le meilleur entraînement pour un trek reste évidemment la randonnée.

Merci de prévenir rapidement l'agence des indications médicales vous concernant : allergies alimentaires, diabète, accidents cardiaques et vasculaires anciens ou récents, asthme, etc...

## Tourisme responsable

---

### Situation environnementale

Il y a depuis déjà plusieurs années en France une forte prise de conscience collective de la politique environnementale. Protéger la nature et les espaces préservés, amoindrir la pollution, faire attention à sa consommation d'énergie ... sont des thèmes récurrents et d'importance nationale. En trek ou plus largement dans les voyages d'aventure, l'intérêt est d'ordre majeur, l'équilibre écologique des espaces traversés étant très fragile. La vigilance, l'attention et la responsabilité est du ressort de tous, chacun est acteur du maintien de la propreté, de l'état des lieux, de la pollution.

### Le traitement des déchets

Les organisations locales s'occupent de la gestion des déchets dans les sites naturels. Le système de collecte et de traitement des déchets est opérationnel : les poubelles de tri sélectif , les collectes publiques et privées.

### Ressources en eau

L'approvisionnement en eau n'est pas une problématique majeure en France. L'eau est potable pour les voyageurs. Nous mettons en place des pratiques de gestion de l'eau (consommation minimale journalière, limitation de l'impact sur la biodiversité locale et sur les populations et utilisation de détergents écologiques).

### Ressources en bois :

En France les ressources en bois sont nombreuses. La déforestation reste minime.

Si possible, nous minimisons l'utilisation du gaz et privilégions l'utilisation de combustible renouvelable.

### Sites naturels

Le territoire français possède des Parcs nationaux, parcs régionaux et autres espaces protégés : Parc national des Cévennes , Parc national des Ecrins, Parc national de La Guadeloupe, Parc amazonien de Guyane , Parc national du Mercantour , Parc national de Port-Cros , Parc national des Pyrénées , Parc national de La Réunion , Parc national de la Vanoise , 47 parcs naturels régionaux, ...  
Gestion : Parcs Nationaux de France ([www.parcsnationaux.fr](http://www.parcsnationaux.fr)), Fédérations des Parcs Naturels Régionaux de France ([www.parcs-naturels-regionaux.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr)), Office Nationale des forêts ([www.onf.fr](http://www.onf.fr)), Réserves Naturelles de France ([www.reserves-naturelles.org](http://www.reserves-naturelles.org)), Conservatoire du Littoral ([www.conservatoire-du-littoral.fr](http://www.conservatoire-du-littoral.fr)), ...

Nous respectons la réglementation et les usages en vigueur dans les parcs nationaux, les parcs régionaux et les autres espaces protégés.